

# Mise en place d'un atelier pour l'apprentissage tardif de la lecture et écriture

## Renseignements utiles

Académie : POITIERS

Nom et adresse complète de l'établissement : LP Réaumur 4, Rue Savador Allende  
86000 POITIERS

ZEP : non

Téléphone : 05 49 61 24 41

Fax : 05 49 61 65 19

Mél de l'établissement : LP Réaumur : ce.0860823@ac-poitiers.fr

Coordonnées d'une personne contact : Régine.Leriché : rleriche@ac-poitiers.fr

Classe(s) concernée(s) : 2nde CAP CEC, Term CAP CEC, 2nde MVM, 2nde Roc SM,  
Term MSMA

Discipline(s) concernées : enseignement professionnel, math, arts appliqués

Date de l'écrit : 11 / 06 /07

Axe national concerné et éventuellement axe académique : prévention de l'illettrisme

## Résumé

Des enseignants de disciplines professionnelles et générales interviennent en co-animation avec un groupe restreint d'élèves en grande difficulté avec l'écrit.

## Mots-clés

<b>STRUCTURES</b>	<b>MODALITES DISPOSITIFS</b>	<b>THEMES</b>	<b>CHAMPS DISCIPLINAIRES</b>
Lycée professionnel	Dispositifs pour élèves à besoins spécifiques Individualisation	Difficulté scolaire Maîtrise des langages	Enseignement professionnel Français Interdisciplinarité

## Les constats

De nombreux élèves ont des difficultés pour lire et écrire. Ils sont repérés par les collègues de toutes disciplines et lors de la Journée d'Appel à la Défense (JAPD). Nous sommes 5 collègues à avoir décidé de mettre en place un atelier « **PLUS** ». Cette action est inscrite dans le projet d'établissement. .

## Organisation et mise en oeuvre

### **Les enseignants de disciplines différentes**

3 enseignants sont intervenus auprès des élèves ; 2 PLP Construction mécanique, 1 PLP Lettres- Anglais et la CTI (Conseillère Tutrice en Insertion)

Notre chef d'établissement nous a attribué une heure commune pour animer l'atelier.

### **Un espace spécifique**

Nous disposons d'une salle de construction mécanique qui est équipée d'ordinateurs ; ceci a facilité le démarrage de l'action. Nous n'avons pas eu de soucis matériels importants.

### **8 élèves concernés**

Ils ont régulièrement participé aux séances d'atelier.

### **Les étapes de mise en oeuvre**

- ✓ Présentation de l'atelier aux élèves signalés. Aucune obligation d'y assister, seulement une invitation explicative.
- ✓ Bilan diagnostic effectué pour sérier les difficultés des élèves concernés.
- ✓ Utilisation du logiciel « ECLIRE »
- ✓ Exercices en ligne : « Phonétique FREE » essentiellement dirigés vers un travail d'écoute et d'expression.
- ✓ Remédiation grammaticale et orthographique.

## Communication au sein de l'équipe

Nous sommes toujours volontairement intervenus ensemble sur une heure semaine, le vendredi de 11 à 12 ; la communication était, de fait « en direct » s'ajoutant aux nombreux moments informels de concertation.

## Formation et accompagnement en réseau

La formation a été indispensable et très enrichissante ; trois d'entre nous ont en effet suivi une formation proposée par la MEIPPE dans le cadre de la formation continue.

Un accompagnement en réseau a également été proposé à l'équipe : le fait de rencontrer des collègues plus expérimentés nous a permis d'affiner notre démarche (auprès des collègues de l'établissement et des élèves) et de faire des choix.

## Le bilan de l'année 2006 – 2007

- 8 élèves ont bénéficié de l'atelier à raison d'une heure hebdomadaire
- 4 l'ont suivi avec une très grande assiduité

Parmi ces 4 élèves, l'évaluation des progrès donne des résultats relativement similaires :

- ✓ plus de confiance
- ✓ plus de facilité à comprendre une consigne
- ✓ plus de précision dans le vocabulaire

Ces changements sont plus nets pour ceux qui ont pu venir régulièrement et moins perceptibles pour les autres.

Ce bilan a pu se faire grâce à des fiches reprenant quelques critères qui nous semblaient pertinents d'évaluer, qui ont été renseignés par l'ensemble de la communauté éducative.